



communiqué

N°: 200
No.:

Le 19 novembre 1986

RELATIONS CULTURELLES INTERNATIONALES

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a annoncé aujourd'hui le doublement, au cours des quatre prochaines années, des fonds actuellement consacrés aux programmes des relations culturelles internationales (RCI).

Le ministre a fait remarquer que les programmes culturels internationaux expriment toute une gamme de réalisations canadiennes dans le domaine des arts (arts d'interprétation, arts visuels, littérature, film et vidéo) et dans celui des relations avec les universités (études canadiennes, bourses, échanges universitaires), sports, et échanges de personnes.

Le ministère des Affaires extérieures attache beaucoup d'importance à la nécessité de mieux faire connaître le Canada à l'étranger, notamment chez nos principaux partenaires comme les États-Unis, le Japon, et d'autres nations asiatiques et européennes. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a fait observer que, de même que les gens traitent de façon plus ouverte et plus régulière avec des personnes qu'ils connaissent, de même les pays coopèrent plus volontiers avec ceux qu'ils connaissent et respectent. En soulignant sa présence à l'étranger par des innovations culturelles, le Canada renforce son image de société industrielle avancée et à multiples facettes.

.../2